

**Après la 3e,
choisir son
orientation**



Deux voies

Voie professionnelle
(statut scolaire ou apprentissage)

Voie générale et technologique

Bac professionnel

Bac technologique

Bac général

CAP/A

BPA

T^{ale} professionnelle

T^{ale} technologique

T^{ale} générale

2^e année

2^e année

1^{re} professionnelle

1^{re} technologique

1^{re} générale

1^{re} année

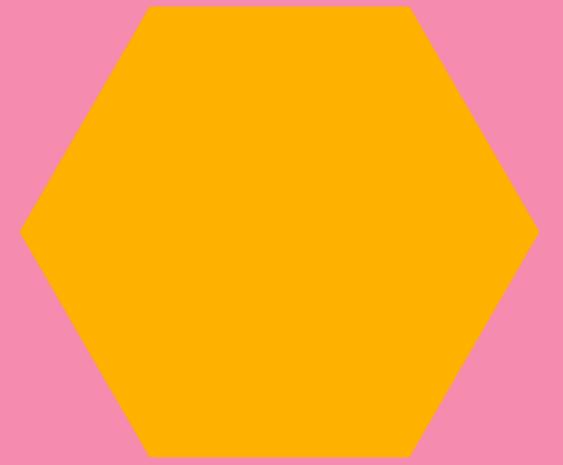
1^{re} année

2^{de} professionnelle

2^{de} générale et technologique

classe de 3e

La voie Professionnelle



Durée

2 ans : CAP

3 ans : bac pro

- **statut scolaire** : élève à temps complet au lycée
- **salarié-e apprenti-e**, en alternance entre CFA et entreprise

Programme

- cours généraux, en relation avec le métier
- la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels

La voie professionnelle

CAP	Bac Professionnel
Matières générales 15 à 16h par semaine Français Maths-Sciences Histoire-géographie Langues étrangères Sport Arts appliqués	Matières générales 16 à 17h par semaine Français Maths-Sciences Histoire-géographie Langues étrangères Sport Arts appliqués Prévention santé environnement Economie-gestion
Enseignements professionnels 17 ou 18h par semaine Cours, Travaux pratiques en atelier, en intérieur ou extérieur.	Enseignements professionnels 13h45 par semaine Cours, Travaux pratiques en atelier, en intérieur ou extérieur.
Stages <i>Activité de premier contact</i> 12 à 14 semaines sur 2 ans	Stages 22 semaines sur 3 ans

La réforme de la voie pro

Plus de progressivité dans le choix de la spécialité de bac professionnel : certaines secondes sont organisées par famille de métiers regroupant des compétences communes, le choix de la spécialité se fait à l'issue de l'année de seconde.

14 familles de métiers sont proposées à la rentrée 2021

Une trentaine de bacs professionnels restent trop spécifiques pour être intégrés dans des familles de métiers.

Nouveauté 2023 : rémunération des stages pour les formations en scolaire

- en CAP :
 - 50€/ semaine la 1ère année, 75€ la 2ème année
- en Bac pro
 - 50€/ semaine la 1ère année, 75€ la 2ème année, 100€ la 3ème année

Les bacs pro



Commerce :

Métiers de la relation clients

- CAP Equipier polyvalent du commerce.
- Bac pro métiers du commerce et de la vente (en biquarif)
- Bac pro Métiers de l'accueil.

Santé – Aide à la personne:

- Bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne



Bassin de la Maurienne

Electricité – Energie – Numérique Métiers du numérique et de la transition énergétique

- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés.
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques. (en biquarif)
- Bac pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique. (ex SN)



Les bacs pro (Suite)

Hôtellerie - Restauration : Métiers de l'hôtellerie et restauration :

- Bac pro Cuisine
- Bac pro Commercialisation et services en restauration



Industrie – Transport :

- Bac pro Transport par Câble et Remontées Mécaniques.
- Bac pro Maintenance des systèmes de production connectés. (Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées)

Bassin de la Maurienne

Bâtiment :

- Aménagement et finitions du bâtiment (en biquarif) Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics.
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre (en biquarif). Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- CAP Intervention en maintenance technique des bâtiments



Tronc commun

26h30

	Français	4h
	Histoire-géographie	3h
	Langue vivante 1	5h30
	Langue vivante 2	
Sciences:	Maths (4 h); SVT (1h30); SPC (3h)	8h30
	Sciences numériques et technologie	1h30
	Sciences économiques et sociales	1h30
	Éducation Physique et Sportive (EPS)	2h
	Enseignement Moral et Civique (EMC)	0h30

Enseignements optionnels au choix :

1 Parmi :

- Espagnol
- Arts Plastique
- Latin

Sections particulières :

- ESABAC
- Euro Italien
- Escalade

La nouvelle voie générale : 1^{ère}/ Terminale

Enseignement	Horaires 1 ^{ère}	Horaires T ^{ale}
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Langues vivantes A et B	4 h 30	4 h
Enseignement scientifique**	2 h	2 h
Education physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Total	16 h	15 h 30
Accompagnement personnalisé		
Accompagnement au choix de l'orientation		

** L'enseignement de mathématiques redevient obligatoire en première dès la rentrée 2023, à raison d'1h30 par semaine pour les élèves n'ayant pas la spécialité

L'élève choisit 3
enseignements de
spécialité en première

4 h pour chacun, soit un
total de 12 h

L'élève conserve 2
enseignements de
spécialité en terminale

6 h pour chacun, soit un
total de 12 h

Enseignements de spécialité

Arts

Education physique, pratiques et culture sportives

Histoire, géographie, géopolitique et sciences
politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères

Anglais monde contemporain

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique chimie

Sciences de la vie et de la terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociale

Organisation des premières et terminales technologiques

Bloc d'enseignements communs à toutes les séries :

- Français / philosophie : 3h / 2h
- Histoire géographie : 1h 30
- Enseignement moral et civique : 0h 30
- Langues vivantes : 4h
- EPS : 2h
- Mathématiques : 3h



Documentation

Les brochures ONISEP au CDI et le site internet : <https://www.onisep.fr/>

Informations sur les métiers en région : <https://www.via-competences.fr/pro/observation/les-territoires/cleor/cleor-125636.kjsp>

Le site internet du CIDJ : <https://www.cidj.com/>

Sur la voie professionnelle : <https://www.nouvelle-voiepro.fr/>

Sur la réforme du bac : <http://quandjepasselebac.education.fr/>

Pour les choix de spécialités du bac général : <http://www.horizons21.fr/>

CIO Saint Jean de Maurienne

151 AV SAMUEL PASQUIER

TÉL. 04 79 64 07 56

Ouverture du lundi au vendredi
(aussi pendant les vacances scolaires)

de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h à 17 h

Pour prendre RDV : Floriane Blanchoz

**Psychologue de l'Education Nationale
spécialité « Orientation »
S'adresser à la vie scolaire**

Permanences au collège le mardi